



Table ronde sur la Génération de force Conclusions

Les débats de cette table ronde se sont fondés sur l'avis exprimé à juste titre par le Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix, selon lequel la question linguistique est l'un des aspects nécessaires à l'atteinte des objectifs de la mission, au cœur même du manque de performance des unités militaires et de police.

Alors que huit des seize OMP sont déployées sur des théâtres d'opérations où le français constitue la langue étrangère la plus parlée par les populations locales, la plupart des militaires et des unités de police ne sont généralement en mesure ni de parler couramment, ni de comprendre clairement cette langue.

Cette situation explique en grande partie les déficiences constatées au sein des chaînes de commandement et de fusion du renseignement, ainsi que le manque de compréhension du contexte local par la Mission.

Bien que la proportion de militaires francophones ait nettement augmenté au cours des 10 dernières années, la rupture linguistique entre les théâtres de déploiement et la Mission nécessite une réponse adaptée.

Le niveau de sécurité et de sûreté sur un théâtre spécifique est étroitement lié au niveau de compréhension du contexte local par la Mission, ainsi qu'à sa capacité à communiquer avec la population locale. **La conférence a permis de relever que la représentation des pays francophones au sein des OMP doit être encouragée tout en acquérant les compétences, les capacités et les conditions opérationnelles requises par l'ONU.**

Au cours de la conférence, il a été relevé que très peu de pays francophones ont commencé à enregistrer des offres de contribution dans le nouvel outil de génération de force des Nations Unies (*UN peacekeeping capability readiness system – UNPCRS*).

L'UNPCRS ayant vocation à façonner le futur processus de génération de force, on peut s'attendre à une raréfaction des unités de police et militaires francophones si rien n'est fait pour inverser la tendance.

Pour répondre à ces exigences linguistiques, diverses options devraient être envisagées à la fois par les pays contributeurs en troupes et unités de police et le Secrétariat des Nations Unies.

Premièrement, l'apprentissage accéléré du français devrait être encouragé et développé à court terme au sein des unités militaires et de police non-francophones. A long terme, on peut envisager un apprentissage institutionnel du français, destiné aux opérations de maintien de la paix en environnement francophone.



La conférence a également permis de souligner que l'opération de maintien de la paix devait être abordée de manière globale, et qu'il importait d'assurer une large participation de tous les Etats-membres des Nations Unies ainsi que de son personnel, des pays francophones comme non francophones.

Deuxièmement, le Secrétariat de l'ONU doit, dès la phase de planification de la mission, identifier les postes spécifiques qu'il convient de confier à des pays contributeurs d'unités militaires et de police tant francophones que non francophones, afin que la Mission soit opérationnelle et que l'UNPCRS soit adapté de manière à anticiper les besoins de dotation de certains postes ou unités en personnel francophone .

Troisièmement, la capacité à parler et à comprendre le français devrait être encouragée pour pouvoir communiquer avec une population locale francophone. De la même manière, le français devrait être reconnu comme norme d'interopérabilité *de facto* pour la mission dans son ensemble. En conséquence, le nouvel outil de génération de force devrait fournir un ratio-cible d'unités militaires et de police francophones enregistré dans l'UNPCRS.

Quatrièmement, les pays francophones devraient considérer leur participation à la génération de force d'opérations de maintien de la paix comme une priorité, étant donné ses avantages en termes de paix et de sécurité régionales, de responsabilité nationale et internationale, de développement et de maintien de leurs capacités de défense nationales.

Divers outils sont d'ores et déjà en place et devraient inciter les pays contributeurs francophones à contribuer à la génération de force du maintien de la paix.

Cinquièmement, il convient de résoudre les difficultés spécifiques auxquelles sont confrontés les pays francophones au moment de préparer une offre de contribution, de participer à l'UNPCRS ou de déployer des unités, de façon à garantir leur participation aux futures opérations de maintien de la paix.

Le Secrétariat des Nations Unies pourrait en outre lancer une initiative spécifique de suivi destinée aux pays francophones, de façon à soutenir leurs efforts de contribution.

La conférence a également souligné la nécessité d'une version française du document sur la génération de force, à l'intention des pays francophones.